

**Compte-rendu n° 2020.07 du conseil municipal du lundi 24 août 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre août, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 20 août 2020, s'est tenu à 18h en session ordinaire, sous la présidence de M. Christophe AUBERT, Maire.

**Présents :** Christophe AUBERT, Maire,  
Éric GRAVIER, Patrick PELLORCE, Cécile NEYRAUD, Françoise MOREAU, adjoints au maire,  
Pierre BALME, maire délégué Venosc et Marie-Hélène COING, maire délégué Mont de Lans,  
Laurent GIRAUD, Enrica TASSO, Fabien VEYRAT, Jocelyne MARTIN, Delphine VAZEUX,  
Pascal ESPITALIER, Angélique AGUILAR, conseillers municipaux.

**Absents :** Agnès ARGENTIER, Ugo MOUNIER, Camille DURDAN, André GARDEN

**Pouvoirs :** Jean-Luc BISI donne pouvoir à Pierre BALME  
Anne MILLET donne pouvoir à Marie-Hélène COING  
Céline VALETTE donne pouvoir à Cécile NEYRAUD  
Paul VAN LEEUWEN donne pouvoir à Enrica TASSO  
Stéphanie DEBOUT donne pouvoir à Delphine VAZEUX

**Secrétaires de séance :** Angélique AGUILAR et Pascal ESPITALIER

Monsieur le maire ouvre la séance et après vérification du quorum qui est atteint, il propose la nomination des secrétaires de séance. Angélique AGUILAR et Pascal ESPITALIER soumettent leurs candidatures qui sont retenues.

Il informe l'assemblée avoir reçu les délégations de vote de Jean-Luc BISI qui donne pouvoir à Pierre BALME, Anne MILLET donne pouvoir à Marie-Hélène COING, Céline VALETTE donne pouvoir à Cécile NEYRAUD Paul VAN LEEUWEN donne pouvoir à Enrica TASSO, Stéphanie DEBOUT donne pouvoir à Delphine VAZEUX

Monsieur le maire passe ensuite à l'ordre du jour et informe l'assemblée des décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation qu'il a reçue

2020-082	avenant 1 au marché travaux extension cimetièrre Venosc village
2020-083	attribution marché travaux de protection Chambon
2020-084	travaux extension musée Chasal Lento - attribution lot 6 - carrelage et faïence
2020-085	contrat de louage du Centre Equestre La Molière
2020-086	tarifs périscolaires année scolaire 2020 2021

**Délibération 2020-089**

Objet : Adhésion au groupement de commandes avec la Communauté de communes de l'Oisans pour la fourniture et l'acheminement d'énergie et les services associés

A l'unanimité, l'assemblée autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés, accepte les termes du projet de la convention constitutive du groupement de commandes, autorise le Maire à signer la convention de groupement, décide de transmettre le détail des consommations de chaque Point de Livraison et autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la

commune et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, ainsi que tout document nécessaires à l'exécution de ce groupement de commande.

Délibération 2020-090

Objet : acquisition parcellaire à l'indivision GIRAUD

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition des parcelles pour un montant global de 82 238.12 € et autorise le maire à signer l'acte notarié.

Délibération 2020-091

Objet : subventions aux associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'octroi d'une subvention de 5 000 € à l'association Fête des foins et 1 000 € à l'association Avalanche 2 Théâtre.

Délibération 2020-092

Objet : modalités de prise en charge des déplacements accomplis par les élus dans l'exercice de leurs fonctions

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les modalités pour le remboursement des frais des élus dans l'exercice de leur mandat.

Délibération 2020-093

Objet : modalités de prise en charge des frais de garde des enfants des élus ou de personnes dépendantes

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les modalités pour la prise en charge des frais de garde des enfants des élus ou de personnes dépendantes.

Délibération 2020-094

Objet : Désignation des délégués au syndicat TE 38

Le conseil municipal, à l'unanimité et après un vote à main levée, désigne M. Pierre BALME, suppléant de M. Laurent GIRAUD, délégué titulaire auprès du syndicat TE38.

Délibération 2020-095

Objet : désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Le conseil municipal, à l'unanimité et après un vote à main levée, désigne M. Éric GRAVIER pour exercer les fonctions de correspondant Défense.

Délibération 2020-096

OBJET : Acquisition d'un hangar tunnel

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition du hangar tunnel pour un montant de 5 000 €.

Délibération 2020-097

Objet : adhésion annuelle à l'association des maires ruraux de l'Isère

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune à l'association des maires ruraux de l'Isère.

Délibération 2020-098

Objet : Adhésion annuelle à l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.

Délibération 2020-099

Objet : Désignation des membres au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail.

Sur proposition du maire, le conseil municipal désigne parmi les membres de l'organe délibérant, les membres qui siègeront au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
Marie Hélène COING	Patrick PELLORCE
Cécile NEYRAUD	Jocelyne MARTIN
Françoise MOREAU	Laurent GIRAUD
Delphine VAZEUX	Fabien VEYRAT
Pascal ESPITALLIER	Enrica TASSO

L'assemblée délibérante décide le maintien du paritarisme en fixant à 5, le nombre de représentants de la collectivité qui est égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants et décide de maintenir le recueil, par le comité technique et le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité.

L'ordre du jour achevé, Monsieur le maire lève à la séance à 19h.

Le Maire, Christophe AUBERT

